

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2016

Date de convocation : 23 mars 2016

Date d'affichage : 23 mars 2016

L'an deux mil seize et le trente-et-un mars à 20 heures 15, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice - MANEVAL Frédéric - BOISSIEUX Thierry - WOZNIAK Jean-Marie - AUROUX François - TRAINEAU Marie-France - GIRERD-CHANEL Laurence - LABLANQUI Jean-Marie - GRACIANO Manu - JUVENON Marie-Hélène - ANGE Josiane - BETON Brigitte - BAILLIEZ Anne-Sophie.

Absents excusés : SILVESTRE Rachel - GIROT Dominique - DERBIER Paul - GRANGER Franck - CAMU Géraldine - Christelle ROBIN

Procurations : SILVESTRE Rachel à WOZNIAK Jean-Marie - GIROT Dominique à BETON Brigitte

Brigitte BETON a été élue secrétaire de séance.

- **CONCLUSION D'UN ACCORD CADRE RELATIF AU PROJET DE RENOVATION DE LA MAIRIE**

Au regard de la mise en accessibilité des bâtiments imposés par la loi, une réflexion plus générale sur la mairie a été menée en partenariat avec le CAUE en 2015 afin de repenser ses abords et le fonctionnement du bâtiment. Une consultation a donc été lancée en janvier 2016 afin de déterminer l'équipe de maîtrise d'œuvre qui aura pour but de mener ce projet. Dix-sept candidatures ont été reçues et après sélection, quatre offres ont été déposées en mairie.

Le Maire expose aux membres présents qu'après analyse par la commission d'appel d'offre, l'offre économiquement la plus avantageuse est celle du groupement mené par l'architecte Fabien RAMADIER avec qui l'accord cadre est conclu. Autorisation est donnée au maire pour faire le nécessaire pour la signature.

Voté à l'unanimité

- **CONCLUSION D'UN PREMIER MARCHE SUBSEQUENT (MISSION DE DIAGNOSTIC) DANS LE CADRE DU PROJET DE RENOVATION DE LA MAIRIE**

Au regard de l'accord-cadre pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux, la rénovation de la mairie et l'aménagement de la place Henri Bossanne, un premier marché subséquent doit être conclu avec l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue en vue de réaliser divers diagnostic sur les bâtiments et aménagements existants.

La mission consiste à voir réaliser les actions suivantes :

- diagnostic du bâtiment existant : diagnostic technique des ouvrages existants et identification des travaux éventuels à mener ; production d'un document de synthèse de l'état des lieux actuel
- proposition de scénarii d'aménagement (avec prescriptions techniques et chiffrages au ratio des travaux) illustrés de schémas, coupes ou croquis
- proposition de modalités d'intervention pour le scénario retenu (conditions de mise en œuvre, phasage et calendrier...)

Le Maire expose aux membres présents que pour démarrer au plus vite, un premier marché subséquent de diagnostic doit être conclu avec le groupement de Fabien RAMADIER et se voit donc donner l'accord du conseil pour conclure ce premier marché subséquent une fois l'accord-cadre notifié.

Voté à l'unanimité

- **QUESTIONS DIVERSES**

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 40.